



Montreuil, le 11 septembre 2011.

**Drogues dures:**

# la PJJ se shoote à l'EPPOO...!!!!

Nous sommes rentrés en campagne électorale pour les présidentielles et cela se sent ! Sarkozy avait confié des missions sur la délinquance des mineurs à deux députés, Éric Ciotti, et Yvan Lachaud.

L'inénarrable Ciotti, président du Conseil Général de Nice, demandait des CEF, des CEF et encore des CEF, avec pour résultat l'annonce par notre ministre de transformer 20 EPE en CEF. La conséquence pour la PJJ, c'est réduire encore plus ses capacités d'hébergement et la pluralité des réponses, puisqu'un CEF « coûte » 1,5 EPE, ce sont donc au moins 30 EPE qui vont fermer pour ouvrir ces 20 CEF, et c'est actuellement que cela se décide...

Il avait confié à Yvan Lachaud, député de Nîmes, membre du « Nouveau Centre » un autre rapport, pour des raisons purement politiciennes internes à la Droite: il s'agissait de contrer son soutien à un éventuel candidat centriste ( Borloo, Morin ou autre)...

Comme il s'agit de faire des cadeaux politiques, la PJJ doit répondre à la commande! Et le doigt sur la couture du pantalon, notre direction s'exécute!!!

Yvan Lachaud, a ré-inventé l'eau tiède! Il veut des établissements qui fassent une orientation rapide! Si nous avons bonne mémoire cela s'appelait FAO ou CPI par le passé, **et aujourd'hui c'est l'EPPOO (Établissement de Placement Provisoire d'Observation et d'Orientation)**... Avec un nom pareil, nous sommes certains d'avoir des résultats, sauf en cas de contrôle...de l'efficience du projet...

**Ajoutons que dans la série toujours plus, l'observation et l'orientation se feront en 10 jours: C'est un RRSE « hébergé ».** Les professionnels savent que c'est irréaliste, mais cela servira, au final, encore une fois à tacler les fonctionnaires et leur incapacité à s'adapter. Pourtant, il faudrait que l'on nous cite les modèles qui montrent l'utilité et l'efficacité d'un tel projet...

**Il semble que ces EPPOO qui n'existent bien entendu absolument pas d'un point de vue juridique doivent fonctionner dès le...1er décembre 2011 (élections obligent!!!).**

**Trois établissements de la PJJ sont concernés, le CEF de Nîmes (!), l'EPE d'Asnières (92) et Collonges au Mont Dore (69).** Notre directeur assurent le SAV auprès des cours d'Appel en se rendant le 23 septembre au matin à Nîmes et l'après midi à Lyon...

Actuellement et comme d'habitude, il n'y a ni guide de fonctionnement, ni cahier des charges, les collègues sauront tout entre le 15 novembre et le 1er décembre pendant un stage à Roubaix: ce planning indique le sérieux de l'entreprise!!!

Nous sentons que bien des cadres ne croient pas une minute à la pérennité du « machin », dont on pourrait se moquer, si plusieurs dizaines de collègues et de jeunes ne se retrouvaient pas cette vitrine sous l'œil des médias...

La CGT demande à avoir des informations sur le montage juridique et le cahier des charges.

La CGT voudrait savoir si les personnels et leurs représentants seront un jour informés voire consultés sur ce projet? (oui, on sait bien que le dialogue social plus on en parle, moins on en fait)...

**Pour l'heure, puisqu'il s'agit d'un projet, nous devons vérifier les moyens en personnels, la pluridisciplinarité de la prise en charge ou l'alignement indemnitaire sur celui des CEF !**

**La CGT, fera tout pour faire évoluer ce projet avec les personnels concernés, vers un véritable accueil-orientation et non un « speed-dating » de l'hébergement .**

**La CGT soutiendra toute lutte des personnels pour le respect de leurs droits et de leurs conditions de travail...**